



**Bureau d'information
et de communication**

Rue de la Barre 2
1014 Lausanne

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

RÉFÉRENDUM SUR LE VOLET VAUDOIS DE LA RIE III

Le Conseil d'Etat salue un résultat clair

Le Gouvernement vaudois a pris acte avec satisfaction du résultat de la votation. Les Vaudoises et les Vaudois ont accepté à une très large majorité de 87 % une réforme majeure et équilibrée. Tout en renforçant la cohésion sociale, celle-ci préserve les emplois et la prospérité économique du canton.

Le Conseil d'Etat salue l'aboutissement devant le peuple d'un projet d'ampleur mûrement préparé. Cette réforme a en effet été conçue dans un souci de compromis dynamique, accepté par les principaux acteurs économiques et politiques du canton. La stratégie choisie va donc se concrétiser selon le calendrier prévu, avec son volet social destiné à renforcer le pouvoir d'achat des familles, en contrepartie d'une baisse de la fiscalité des entreprises, sans péjoration des prestations de l'Etat.

Le gouvernement vaudois est heureux que les Vaudoises et les Vaudois aient accepté par un vote sans ambiguïté et homogène la réforme proposée. Il voit dans ce résultat une forte marque de confiance du corps électoral dans la politique qu'il poursuit pour assurer l'avenir du canton et qui se traduit ainsi par la recherche de compromis autour de solutions équilibrées.

Bureau d'information et de communication de l'Etat de Vaud

Lausanne, le 20 mars 2016

DSAS, Pierre-Yves Maillard, président du Conseil d'Etat, 079 743 42 37; DFIRE, Pascal Broulis, conseiller d'Etat, 079 435 01 78